



POULIOTMERCURE
AVOCATS

Société en nom collectif

La Tour CIBC, 31^e étage, 1155, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) Canada H3B 3S6
Téléphone : 514.875.5210 Télécopieur : 514.875.4308

Me Louise Tremblay

Ligne directe: 871-5476

C.Électronique: ltremblay@pouliotmercure.com

Montréal, le 13 mars 2003

PAR COURRIEL ET PAR MESSENGER

ME VÉRONIQUE DUBOIS

Secrétaire

Régie de l'énergie

800 Place Victoria

Bureau 255, 2^e étage

Montréal, (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Ajustement des tarifs de Gazifère Inc.
Notre dossier : 103917 – 88,849

Chère consoeur,

Conformément à la procédure allégée approuvée dans la décision D-2002-283 quant aux ajustements subséquents des tarifs de Gazifère Inc., la présente a pour but d'informer la Régie et les intervenants reconnus qu'Enbridge Gas Distribution Inc. (« Enbridge ») a déposé la requête EB-2003-0032 devant la Commission de l'énergie de l'Ontario (« OEB ») le 3 mars 2003 et que la décision à venir de l'OEB modifiera, entre autres, le Tarif 200 d'Enbridge, avec effet à compter du 1^{er} avril 2003.

Les modifications apportées au Tarif 200 d'Enbridge découlant de cette requête résultent en une augmentation annualisée du coût de service de Gazifère Inc. de 6 738 700,00\$ basée sur les volumes de l'année témoin 2001-2002 par rapport au coût de service de Gazifère Inc. précédemment approuvé par la Régie. De plus, un ajustement pour le gaz en inventaire de 4,57¢/m³ devra être facturé pour tous les volumes de gaz vendus durant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2003.

Gazifère Inc. entend donc ajuster les derniers tarifs approuvés, à compter du 1^{er} avril 2003, afin de refléter les changements découlant de la requête précitée, le tout tel que présenté dans les pièces qui vous seront transmises directement par notre cliente en sept (7) exemplaires.

Tout commentaire sur les changements au coût de service de Gazifère Inc. doit être adressé à la Régie avec copie à Gazifère Inc. au plus tard jeudi le 19 mars 2003 à 15h00 et ce, afin d'assurer une implantation en temps opportun des nouveaux tarifs qui découleront de ces changements.

CASSELS POULIOT ALEXANDER NORIEGA
TORONTO MONTRÉAL VANCOUVER MEXICO

CABINETS AFFILIÉS / Minneapolis – Kansas City – St. Louis INTERJURIST / Genève - Luxembourg

Les ajustements seront effectués conditionnellement à l'octroi de cette requête par l'OEB et Gazifère Inc. s'engage à déposer la décision de l'OEB auprès de la Régie dès réception.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

POULIOT MERCURE, s.e.n.c.

Louise Tremblay

LT/mn

p.j.

c.c. : **Procureurs des intervenants au dossier R-3489-2002** (par courriel)

Me Yves Fréchette, OC et ACEF
Me Pierre Tourigny, RNCREQ
Me Éric Couture, GRAME
Me Jean F. Morel, Hydro-Québec

Me Dominique Neuman, STOP/S.É.
Me André Turmel, FCEI
Me Guy Sarault, ACIG